



## **Communiqué de presse**

### **Plan de réforme de l'Entente Système de santé libéral (ESL)**

#### **Pour plus de qualité que de quantité en politique de la santé**

**Bien que les sondages et votations populaires attestent régulièrement un degré de satisfaction élevé de la population avec la santé publique et que les réformes radicales n'aient aucune chance d'aboutir, l'agitation réformatrice s'intensifie dramatiquement à la Berne fédérale. L'Entente Système de santé libéral présente un plan de réforme qui se fonde sur les forces de la loi sur l'assurance-maladie tout en tenant compte de l'évolution de la société et de la technologie.**

Bâle, 22 octobre 2018 – L'Entente Système de santé libéral (ESL) a analysé les 140 mesures de réforme en cours d'application et projetées de la stratégie "Santé2020" et du groupe d'experts "Maîtrise des coûts". Conclusion: à lui seul, le grand nombre de mesures est inquiétant. Il sera difficile de déterminer les effets et effets secondaires individuels des différentes mesures. On cherche en vain dans ces programmes des objectifs mesurables et une stratégie svelte permettant d'atteindre les objectifs visés dans l'intérêt de tous. L'ESL mise sur des incitations efficaces et sur les grands principes de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal). Il faut continuer de garantir l'accès des patients à une médecine efficace, adéquate et économique. Un financement uniforme est nécessaire pour empêcher que le transfert des prestations médicales du secteur stationnaire vers le domaine ambulatoire ne se fasse pas uniquement à charge des primes d'assurance-maladie. Enfin, la qualité des prestations médicales doit être plus transparente pour que le libre choix du médecin et de l'hôpital ne devienne pas un "vol sans visibilité" pour les patients.

#### **Groupe d'experts du Conseil fédéral: bonnes idées, mais faibles chances de succès**

A côté des nombreuses mesures lancées et prises dans le cadre de la stratégie "Santé2020", le Conseil fédéral a mis en consultation la semaine dernière un premier train partiel de 9 mesures dont la plupart sont tirées du rapport du 24 août 2017 de la commission de 14 experts chargés de proposer des économies dans le domaine de la santé.

Si une partie du programme du Conseil fédéral peut être considérée comme utile et judicieuse, d'autres mesures sont hautement problématiques car partiellement contradictoires et ne répondant pas à un plan de réforme systématique. Certains problèmes de taille comme le rôle multiple des cantons ne sont abordés que très timidement. Le grand nombre et l'échelonnement temporaire des mesures rendra quasiment impossible une évaluation individuelle des conséquences et effets secondaires des différentes mesures. On n'y décèle en tout cas pas une conception avec une logique interne. Le risque est grand que ce train de mesures soit refusé par une alliance politique contre nature comme ce fut le cas pour le programme d'économie Couchepin en 2009.

## **La double démarche des activités de réforme proposées par l'Entente**

Les 25 associations et entreprises du système de santé suisse réunies sous le toit de l'Entente Système de santé libéral présentent un concept de réforme structuré. Ce projet remplace les incitations contreproductives par des incitations utiles sur la base des principes "efficacité/adéquation/économicité" de la LAMal et d'une qualité transparente.

Des prestations inutiles, voire nuisibles ne seront plus financées par l'assurance de base; les comportements soucieux des coûts et de la qualité seront récompensés; la concurrence en termes de qualité et la transparence seront encouragées; l'inefficacité et la croissance quantitative seront combattues.

## **Tenir compte des expériences des citoyens**

Le site internet [www.fehlanreize.ch](http://www.fehlanreize.ch) / [www.aberrations.ch](http://www.aberrations.ch) est en ligne depuis aujourd'hui. Tous les habitants et toutes les habitantes de ce pays, les patients, payeurs de primes, politiciens et l'ensemble des acteurs de la santé publique peuvent y noter leurs observations et expériences d'incitations contreproductives et faire des propositions d'amélioration. L'Entente collecte ces réactions, les analyse, les publie et les met à disposition des décideurs politiques.

## **Concept de réforme systématique de l'ESL**

Le concept de réforme ESL commence par définir les champs d'action suivants:

- A. améliorer l'application du droit existant;
- B. créer des incitations en faveur d'une concurrence prestations/prix équitable, pour une plus grande efficacité et une meilleure performance du système, contre la médecine superflue et une demande induite par l'offre ainsi que contre le "moral hazard" auprès des patientes et des patients et des fournisseurs de prestations;
- C. qualité: créer les bases permettant à une concurrence qualitative de fonctionner (plus grande transparence de la qualité, qualité des indications et orientation vers les résultats);
- D. financement
- E. tarification

35 thèmes possibles et les mesures qui en font partie ont été attribués à ces champs d'action. Quelques-uns de ces thèmes proviennent du rapport des experts du Conseil fédéral.

L'Entente donne la priorité aux thèmes suivants:

1. réduire les conflits de gouvernance avec les cantons;
2. opérationnaliser les thèmes d'efficacité, d'adéquation et d'économicité des prestations de la LAMal;
3. encourager la primauté des négociations et renforcer l'autonomie tarifaire;
4. mettre en place des incitations à augmenter l'efficacité;
5. accroître la transparence qualitative et
6. assouplir / lever l'obligation contractuelle

Le développement des mesures correspondantes est bien avancé et même terminé pour certains thèmes. Les mesures sont de surcroît vérifiées quant à leur compatibilité mutuelle et leurs interactions afin qu'elles ne s'entravent, voire ne s'annihilent pas les unes les autres. L'avantage de cette démarche systématique est qu'après un premier consensus concernant les champs d'action, les thèmes individuels ou plusieurs thèmes à la fois peuvent être examinés sans déboucher sur un système rapiécé, car les aspects prioritaires sont connus d'avance.

C'est la première fois qu'un si grand nombre d'acteurs de toutes les branches de la santé publique suisse ne se contentent pas de critiquer des mesures indésirables de la Berne fédérale, mais proposent un projet de réforme commun. Et c'est aussi la première fois qu'un concept de réforme structuré a été mis au point en partant des forces de la LAMal, mais en éliminant les principaux points faibles du système.

Contact:

Entente Système de santé libéral, secrétariat, St. Jakobs-Strasse 25, case postale 135, 4010 Bâle - Administrateur: Andreas Faller, 079 / 415 33 37 ([buendnis@bluewin.ch](mailto:buendnis@bluewin.ch))

[www.freiheitlichesgesundheitswesen.ch](http://www.freiheitlichesgesundheitswesen.ch)

[www.fehlanreize.ch](http://www.fehlanreize.ch) [www.aberrations.ch](http://www.aberrations.ch)

**Association hautement légitimée et reposant sur une large base**

L'Entente Système de santé libéral a été fondée le 5 septembre 2013 à Berne. Elle réunit aujourd'hui déjà 25 grandes associations et entreprises de tous les domaines de la santé publique suisse. Son comité se compose de 11 hauts responsables du système de santé helvétique.

Par son caractère interdisciplinaire et sa taille, l'Entente occupe une position unique dans la santé publique suisse. Elle tire sa légitimité de participer à la formation des opinions de sa taille, de sa large base et de la compétence professionnelle de ses membres.

L'Entente s'engage pour un système de santé conforme aux lois du marché et de la concurrence, efficace, transparent et durable avec un minimum d'interventions étatiques ainsi que pour le libre choix des patientes et des patients, des assurés et des acteurs de la santé. Voilà la seule manière de laisser suffisamment d'espace à l'innovation et à l'optimisation de la qualité des traitements et de la sécurité des patients.

Pour plus d'informations, consulter le site internet de l'Entente à l'adresse [www.freiheitlichesgesundheitswesen.ch](http://www.freiheitlichesgesundheitswesen.ch).